



ONU

Sénégal Online

Numéro spécial hors-série Septembre 2013

Ouverture de la 68ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU

Mardi 17 Septembre 2013

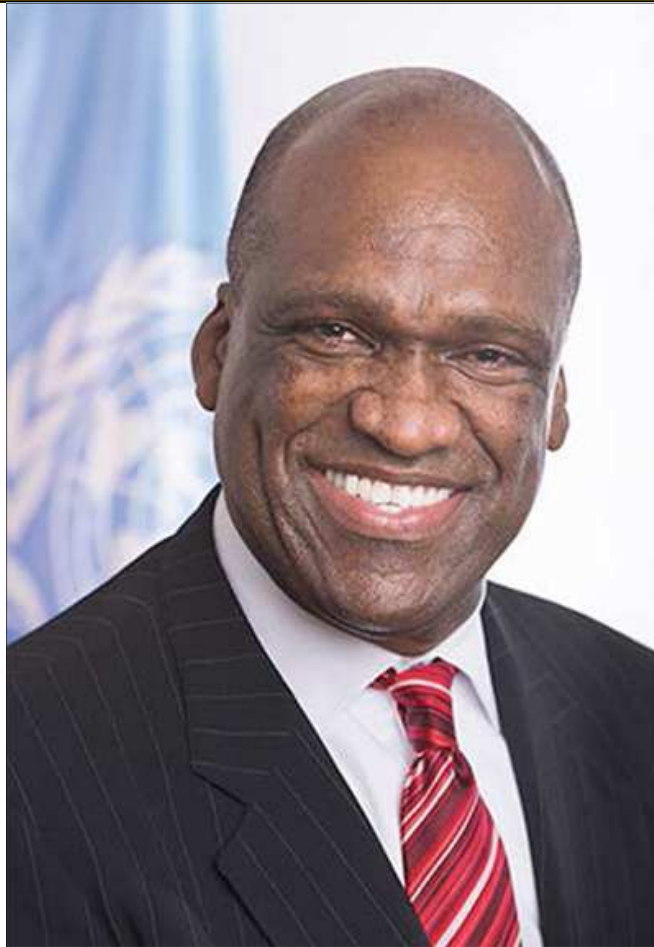


SOMMAIRE

ONU : Dossier Spécial sur la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies	1-5	OMS: Célébration de la onzième Journée Africaine de Médecine traditionnelle	8-9
ONU-FEMMES : Le Sénégal harmonise sa réponse pour la prévention et prise en charge des violences basées sur le genre grâce aux Procédures Opérationnelles standards (POS).	6-7	FAO : La FAO passe par les radios communautaires pour aider les ménages agropastoraux à réussir une bonne campagne agricole 2013.	10-12

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Tél. : (221) 338699911 Fax : (221) 338605148 -Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles, Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal) -E-mail : unic.dakar@unic.org—Site Web : <http://dakar.sites.unicnetwork.org>

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

S. E. M. John W. Ashe Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies .

SEM John W. Ashe, Président de la soixante huitième Session de l'Assemblée Générale de l'ONU

M. John W. Ashe (Antigua-et-Barbuda) a été élu le 14 juin 2013 Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, alors qu'il représentait son pays comme Chef de la Mission permanente à la fois auprès de l'Organisation des Nations Unies et auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et ce, depuis 2004.

Fervent partisan d'un développement durable, M. Ashe a toujours été à la pointe du combat international contre les effets néfastes du changement climatique et pour l'élimination de la pauvreté. Il a siégé à la tête de nombreux organes directeurs des principaux accords environnementaux conclus sous l'égide des Nations Unies, et il fut notamment le premier Président du Conseil exécutif du Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto à la convention-des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a aussi présidé l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de cette convention et, tout récemment, le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

« Nous n'avons qu'une planète, celle sur laquelle nous vivons, et si nous voulons la laisser dans un état acceptable pour les générations futures, la quête d'un monde plus sain, plus propre et plus équitable est une tâche à laquelle nous devrions tous nous employer sans relâche », dit-il, ce qui résume bien sa philosophie.

Vétéran de l'action multilatérale, M. Ashe a été élu en 2008 Président de la section new-yorkaise du Groupe des 77 et de la Chine, la plus large coalition de nations en développement du système des Nations Unies. Il a aussi présidé le Comité de haut niveau de l'Assemblée générale pour la coopération Sud-Sud, principal organe de décision qui se consacre au développement de la coopération pour le développement parmi les pays qui forment le monde du Sud.

Très versé dans les procédures administratives et budgétaires de l'Organisation, il a présidé en 2004 la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et, à ce titre, mené à bien les négociations pour l'établissement du budget biennal de l'Organisation mondiale pour l'exercice 2006-2007. De plus, il a siégé aux organes directeurs des principaux fonds et programmes, en 2010, en qualité de Président du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et, en 2012, de Président du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Ayant intégré le service diplomatique de son pays en 1989, M. Ashe a été fait, en 2007, Compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges (CMG) par S. M. la Reine Élisabeth II (Royaume-Uni) pour services rendus à la diplomatie dans le monde.

Né le 20 août 1954 à Saint John's (Antigua-et-Barbuda), M. Ashe est titulaire d'un doctorat de génie biologique de l'Université de Pennsylvanie (États-Unis). Il est marié et a deux enfants.

« Nous n'avons qu'une planète, celle sur laquelle nous vivons, et si nous voulons la laisser dans un état acceptable pour les générations futures, la quête d'un monde plus sain, plus propre et plus équitable est une tâche à laquelle nous devrions tous nous employer sans relâche »

S.E.M John W. Ashe, Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée Générale de l'ONU

A la veille de l'ouverture de la 68^{ème} session, l'Assemblée Générale a clôturé la 67^{ème} session marquée par des « avancées significatives » face à « une humanité en pleine crise existentielle »

Avant de clore une soixante-septième session marquée par des « *avancées significatives* » confrontée à « *une humanité en pleine crise existentielle* », l'Assemblée générale a adopté sept textes, portant, entre autres, sur la lutte contre le paludisme dans les pays en développement et le sixième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

C'est le Secrétaire général de l'ONU, qui a dit avoir constaté des avancées « significatives » au cours de cette soixante-septième session, dont la Déclaration sur l'état de droit et le Traité sur le commerce des armes, le tout premier instrument international régissant le commerce des armes classiques. Celui qui, selon M. Ban, paraît bien plus vieux que ses 38 ans, après avoir présidé 193 États, a précisé qu'au cours de cette session, 90 décisions et plus de 300 résolutions ont été adoptées.

Mais le Président sortant de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremić, a prévenu que l'échec cuisant à mettre un terme à la tragédie en Syrie n'est que « *la dernière fissure à être apparue dans le système international* » qui doit soigner les maux d'« *une humanité en pleine crise existentielle* » dont les symptômes sont l'instabilité économique, les inégalités sociales et la dégradation de l'environnement. Le Président sortant a rappelé que c'est dans ce contexte que les dirigeants du monde se sont retrouvés en juin 2012 à Rio pour jeter les bases du programme de développement post-2015 qui doit s'articuler autour des piliers de la croissance économique, du développement humain et de la protection de l'environnement.

L'Assemblée générale a moins de 850 jours pour accomplir cette tâche, a souligné le Président sortant, « *sans doute l'effort le plus difficile de l'histoire de la diplomatie multilatérale* ». Si elle échoue à créer les paramètres d'une transition universelle vers la viabilité, le monde ne s'en remettra jamais. Le moment est venu de réinventer la définition même du progrès humain, de transformer en réalité ce qui était, il n'y a pas si longtemps, un rêve lointain. « *Il n'y aura pas de deuxième chance, pas de prochaine fois* »

D'ailleurs aujourd'hui, l'Assemblée a pris note de la création du Conseil du cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, dont la première réunion devrait se tenir en octobre 2013 au plus tard. S'agissant de la lutte contre le VIH/sida en Afrique, l'Assemblée a adopté une résolution demandant, entre autres, à la communauté internationale d'aider le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à faire face à ses besoins financiers et d'élargir l'accès à des traitements « *abordables, sûrs et efficaces* ».

L'Assemblée y réaffirme le droit des États de se prévaloir pleinement des dispositions de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

Dans une autre résolution, l'Assemblée décide que son sixième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement se tiendra au Siège de l'ONU à New York, les 7 et 8 octobre 2013. Après avoir reporté à sa prochaine session l'examen de plus d'une quarantaine de points, l'Assemblée a clos cette soixante-septième session par une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation. Le Président sortant a alors transmis le marteau à son successeur, le Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda.

M. John William Ashe aura sans doute à méditer les mots de son prédécesseur qui, en citant, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld a dit: « *ne teste jamais la solidité du sol avant de faire ton prochain pas car seul celui qui ne quitte pas l'horizon des yeux trouvera le bon chemin* ».

La soixante-huitième session de l'Assemblée s'ouvrira demain, mardi 17 septembre, à partir de 15 heures; le Débat général étant prévu du 24 au 28 septembre, puis du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013.

Pour en savoir plus consulter le site suivant : <http://www.un.org/fr/ga/>

Ordre du Jour de la soixante huitième session de l'Assemblée Générale

La soixante huitième session de l'Assemblée générale s'ouvrira le mardi 17 septembre 2013, à 15 heures (heure de New York)

Le Président de la 68e session est **Son Excellence John Ashe, d'Antigua et Barbuda**.

Selon un ordre du jour provisoire, les thèmes inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies
- Maintien de la paix et de la sécurité internationales
- Développement de l'Afrique
- Promotion des droits de l'homme
- Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire
- Promotion de la justice et du droit international
- Désarmement
- Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations
- Questions d'organisation, questions administratives et autres questions



Assemblée Générale de l'ONU

Le Sénégal harmonise sa réponse pour la prévention et prise en charge des violences basées sur le genre grâce aux Procédures Opérationnelles standards (POS).

A l'initiative d'ONU-femmes, un atelier sur l'élaboration de procédures opérationnelles standards pour la prise en charge et la prévention des violences basées sur le genre au



Une vue des participants

Sénégal s'est tenu les 10 et 11 septembre 2013 à Dakar.

« Malgré les avancées significatives, d'importantes mesures doivent être prises pour harmoniser les interventions de tous les acteurs, que ce soit l'Etat et ses partenaires. » a affirmé

Mr Lahbib Ndiaye, représentant du Ministère de la

Justice ce mardi dernier au cours de l'ouverture de l'atelier portant sur l'élaboration des Procédures opérationnelles standards (POS) pour la prévention et la réponse à la Violence Basée sur le Genre (VBG)

Ces Procédures opérationnelles standards (POS) élaborées sous la facilitation technique de l'UNICEF et ONUFEMMES décrivent les procédures, rôles et responsabilités précis de chaque acteur impliqué dans la prévention et la réponse aux VBG. Les POS sont le reflet d'une approche du problème fondée sur les droits et la communauté. Elles sont destinées à être utilisées conjointement avec des principes directeurs établis tels que la confidentialité, la non-discrimination, le respect et la sécurité. **« L'Etat et ses partenaires seront en mesure d'améliorer l'efficacité des interventions du fait de l'harmonisation et de la coordination. »** explique le Directeur Régional Adjoint ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre, Dr Maxime Houinato, afin que **« les victimes puissent bénéficier d'un accès rapide et efficace aux services »**.

Le système des Nations Unies à travers ONU Femmes, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour les populations (UNFPA), les agences spécialisées, ainsi que les Ministères cibles (MINISTÈRE DE LA JUSTICE, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MINISTÈRE DE FEMME, FAMILLE, DE L'ENFANCE) ont répondu à l'appel pour l'élaboration de POS pour une réponse harmonisée et coordonnée des intervenants au Sénégal en matière de prévention et prise en charge des VBG.



Catherine Andela, Co Facilitatrice et conseillère régionale Humanitaire et Marie Pierre Raky Chaupin Coordinatrice ONU Femmes Senegal,

régions du Sénégal (Dakar, Diourbel, Fatick , Kaffrine, Kaolack, Louga, Saint Louis et Thiès) révèle que le nombre de cas de violence a doublé ces cinq dernières années. Cette étude révèle par ailleurs que les viols occupent la première place avec 50% des cas, les violences sexuelles toutes catégories confondues représentant 60% des cas rapportés dans les structures de santé.

Cet atelier s'inscrit dans la dynamique des actions menées par le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires en lien la lutte et éradication des violences faites aux femmes et filles et les stratégies de prévention, prise en charge et réponse qui en découlent.

OFADEC, SWAA/SENEGAL Handicap International. Ces acteurs sont les prestataires de services psychosociaux et/ou de santé, et/ou de police/justice qui constituent les points d'entrée des victimes et survivant(e)s et doivent être accessibles, sûrs, privés, confidentiels et fiables.

Une étude publiée par ONU Femmes en 2012 sur la situation des violences faites aux femmes (« *le mode de réponse et de soutien aux survivantes* ») qui a couvert huit



Dr Houinato, Directeur Régional Adjoint, Mme Chaupin, Représentant du Ministre de la Justice et Représentant UNICEF

OMS : Célébration de la onzième Journée Africaine de Médecine traditionnelle.

La Médecine traditionnelle pourrait contribuer à la couverture santé universelle et à l'accélération de l'atteinte des OMD.

En présidant la célébration de la 11^e Journée Africaine de Médecine Traditionnelle sur le thème « **Recherche-développement en Médecine Traditionnelle** », le 31 août 2013 à Dakar, le Secrétaire général du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, Mr Moussa Mbaye, a déclaré que « *la recherche-développement sur la médecine traditionnelle doit bénéficier d'une plus grande promotion et d'un plus grand appui pour contribuer à la découverte et à la mise au point de nouveaux médicaments dont l'efficacité, l'innocuité et la qualité sont prouvées* ».



Remise d'un mémorandum à la fin de l'atelier

Pour Mr Moussa Mbaye, la création de deux nouvelles Divisions chargées de la Médecine Traditionnelle et de la Pharmacopée Traditionnelle, traduit la volonté politique des autorités sanitaires nationales de les promouvoir et de les valoriser dans le système national de santé en créant un élan favorable à l'implication du système traditionnel dans le processus du développement sanitaire. Il s'agit aus-

si de combler un vide juridique par la mise en place d'un cadre légal de régulation de l'exercice et de la pratique de la médecine traditionnelle.

Sur le plan de la coopération sous-régionale, Mr Mbaye s'est réjoui des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Médecine Traditionnelle de l'OOAS : élaboration de l'ouvrage « **Pharmacopée d'Afrique de l'Ouest** » qui vient d'être publié par chercheurs et experts de la MT, finalisation de l'inventaire des plantes médicinales à efficacité prouvée dont l'examen critique va aboutir à la proposition de laboratoires sélectionnés, de 69 formulations couvrant 42 pathologies de l'espace CEDEAO

Le Dr Malang Coly, Conseiller chargé de la Lutte contre la Maladie a, au nom du Représentant de l'OMS au Sénégal, le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, délivré le message du Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Luis Gomes Sambo qui a souligné les progrès remarquables réalisés dans la recherche-développement en médecine traditionnelle comme en témoignent la création, en 2012, d'instituts de recherche en médecine traditionnelle dont le nombre était passé à 28 par rapport à 18 en 2000. Treize pays utilisaient les résultats de la recherche pour autoriser la commercialisation de certains produits de la médecine



Dr Coly de l'OMS devant la presse

traditionnelle pour le traitement du paludisme, du diabète et de la drépanocytose ; et huit pays avaient inscrit des produits de la médecine traditionnelle dans leurs listes nationales de médicaments essentiels, contre 1 seul pays en 2 000.

Le Dr Coly a indiqué qu'il est attendu du Sénégal l'adoption de la loi sur la médecine traditionnelle, la mise en place d'un comité d'experts et la mise sur le marché de médicaments traditionnels améliorés.

« Par ailleurs le Sénégal a fait une option claire en matière de couverture maladie universelle et élaboré des stratégies d'accélération en vue d'atteindre les OMD. Dans les deux cas la Médecine traditionnelle pourrait contribuer conséquemment à l'atteinte des résultats escomptés », a conclu le Dr Coly.

Mme Salimata Diop, Chef du Département des savoirs et pratiques communautaires à ENDA/Santé et Mr Moussa Nguer, Président de la Fédération des Associations de Tradipraticiens du Sénégal (FETRAS), ont fait un vibrant plaidoyer à l'endroit du Secrétaire général du Ministère de la Santé et de l'Action sociale. Selon eux, le Sénégal doit poser des actes forts aussi bien pour la promotion de la recherche que sur le plan législatif en procédant à la création d'un Institut de recherche sur les plantes médicinales, à la désignation d'un relais entre les ONGs et les chercheurs, à l'équipement des laboratoires de recherche, à la création d'une structure de valorisation des résultats de la recherche, à la mise en place de mécanismes qui permettent la protection intellectuelle et le partage des avantages.

La FAO passe par les radios communautaires pour aider les ménages agropastoraux à réussir une bonne campagne agricole 2013.

Diffuser des messages techniques en un langage clair et accessible pour tous à travers les radios communautaires, tel est le procédé utilisé par la FAO pour sortir 10.000 ménages agropastoraux du cycle de la vulnérabilité avec en perspective, une bonne campagne agricole pour l'année 2013. Huit radios communautaires ont été sélectionnées en plus de la radio nationale pour diffuser des messages sous forme de conseils pratiques, afin d'aider les ménages vulnérables à accroître leur production. Dans le cadre du projet OSRO/SEN/301/CHA intitulé « Restauration d'urgence des capacités productives des ménages agropasteurs



Djiinde Top, productrice de mil à Thiéhel, Région de Matam

affectés par les inondations et la baisse des productions agricoles et fourragères de la campagne 2012 – 2013 au Sénégal », la collaboration avec les agents de l'Etat et les accords signés avec les radios communautaires aideront à une meilleure communication et une bonne mise en œuvre et suivi du projet qui va se dérouler sur une période de 6 mois allant de juillet à décembre 2013. Ce projet de la FAO est financé par le Fonds Central d'Interventions d'Urgence (CERF) pour un montant de près de 395 millions de F CFA et il intervient dans les régions de Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor.

L'appui de la FAO, à travers ce projet, a ainsi été renouvelé aux agropasteurs touchés par les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques, dans des régions au nord et au sud du Sénégal. Depuis le démarrage de l'hivernage 2013, les 10.000 chefs de ménage agropasteurs vulnérables ont été assistés pour restaurer leurs capacités productives et protéger leurs moyens d'existence.

Les 10.000 chefs de ménages (5.000 agricoles et 5.000 pastoraux), surtout les femmes, ciblés par le projet, ont reçu des intrants agricoles et d'élevage adaptés à leur zone agro-écologique et à leur préférence alimentaire (semences de mil, de sorgho, de maïs, de niébé ou de riz et des engrais) ainsi que de l'aliment de bétail et des produits antiparasitaires. Une équipe de la FAO s'est rendue sur le terrain au mois d'août pour faire le point sur la distribution et les émissions avec les radios.

Djiinde Top, une bénéficiaire du village de Thiehel à 40 km de Matam : « j'ai reçu des semences de mil et de niébé tout comme de l'engrais et cela va beaucoup m'aider » affirme Ndjinde au milieu de son champ en attente de bonnes pluies utiles. Elle explique avoir été une des victimes des inondations de l'année dernière et exprime toute sa gratitude à l'Etat et à la FAO pour cet appui. **« Maintenant, je compte sur le bon Dieu pour avoir une bonne**



Hamadou Bâ, producteur de riz à Gamadji Saré, Podor

récolte pour nourrir toute ma famille», dit-elle avec un grand sourire.

Dans son village, situé dans la communauté rurale de Boki Diawé, près de 40 femmes ont été assistées, précise le chef de village Sarnar Fédior qui est aussi le point focal de l'agriculture. **«Nous sommes dans une zone de culture où les femmes travaillent au même titre que les hommes. Cette aide en semences et en engrais est bénéfique pour tous»** soutient le chef de

village. Hamadou Bâ, producteur de riz à Gamadji Saré dans le département de Podor : **«nous n'avons plus peur de cultiver grâce à l'appui de la FAO»**. Le producteur a expliqué à l'équipe de la FAO venue sur le terrain, **«que les inondations avaient tout détruit l'année dernière»** et il leur était même impossible d'accéder aux champs. **«Beaucoup d'entre nous avaient même peur d'entamer cette campagne agricole 2013»**, dit-il en remerciant la FAO et la mobilisation de l'agent de l'Etat basé dans cette zone qui ont beaucoup contribué pour redonner de l'espoir. La distribution des intrants s'est bien déroulée selon le producteur qui estime la quantité reçue **«suffisante pour un bon démarrage»**. **«Nous avons passé trois campagnes agricoles sans récoltes mais cette année, seul le manque de matériel sera un frein pour exploiter plus d'espace»**, affirme le producteur en regardant fièrement son champs en repiquage. Il ajoute que les émissions passées à la radio leur apporteront un plus dans la réussite de la campagne agricole 2013 car **«on apprend toujours des experts »**.



Aminata Keïta, productrice de niébé à Gassédoro, Ranérou

Aminata Keïta, productrice de mil et niébé à Gassédoro dans le département de Ranérou : **« je me suis déplacée à 30 km de mon village pour recevoir cette aide très utile pour moi»**. Aminata dit avoir reçu du mil, du sorgho et du niébé et voudrait fructifier son champs pour une bonne récolte. **«Ce que je cultive sert à nourrir ma famille et avec une bonne récolte, on pourra avoir des vivres jusqu'à la campagne prochaine et même garder nos propres semences »**, dit-elle. Elle souhaiterait que l'aide leur parvienne plus tôt pour une utilisation plus rentable et souligne aussi le manque de matériel agricole et post récolte.



Thierno Hamé, producteur de riz dans le village de Bow dans le département de Kanel

« *A mon âge, il est difficile de se baisser et de tout faire à la main* ». Aminata dit être une fervente auditrice de la radio communautaire locale et elle sera assidue aux émissions qui leur seront consacrées.

Thierno Hamé, producteur de riz dans le village de Bow dans le département de Kanel, au milieu de son champ verdoyant, le producteur exprime toute sa reconnaissance à la FAO.

Il explique leur situation d'endettement causée par les crises. « Nous sommes obligés de vendre une partie de la récolte pour rembourser nos dettes », dit-il en insistant sur l'appui reçu de la FAO qui leur apporte

une bouffée d'oxygène. Dans cette zone, nous sommes organisés en GIE, ce qui participe à une certaine solidarité. Le projet de la FAO apportera un suivi rapproché aux bénéficiaires dans l'optique de les aider à sortir des situations difficiles qui tendent à devenir récurrentes au rythme des crises cycliques. Les émissions radios visent à aider les ménages vulnérables à mieux affronter les crises et à trouver des solutions d'adaptation et de sortie de crises.



M. Vincent Martin, Représentant de la FAO au Sénégal.

Vincent Martin, de nationalité française, possède un doctorat en médecine vétérinaire de l'école nationale vétérinaire de Toulouse, France ; un *M.Sc.* en productions animales en pays tropicaux du CIRAD, de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort et de Institut national d'agronomie, Paris, un diplôme interuniversitaire (DIU) en statistiques appliquées à la médecine et la biologie médicale de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris, ainsi qu'un *Ph.D.* en sciences agronomiques et ingénierie biologique de l'Université libre de Bruxelles, Belgique. Il est aussi Inspecteur en Chef de la Santé Publique vétérinaire du Ministère de l'Agriculture en France.

M. Martin débuta sa carrière en 1994 comme Assistant Chef de projet pour le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Harare, Zimbabwe.

De 1995 à 1998, il est Inspecteur/Directeur adjoint en santé publique vétérinaire à la Direction départementale des services vétérinaires des Pyrénées Atlantiques, Pau, France. Il entre à la FAO en 1998 comme Chargé de programme associé à la Division de la production et santé animale (AGA), Rome. En 2001 il devient Spécialiste de la santé animale (analyse des maladies infectieuses et alerte précoce) à la Division de la production et de la santé animale (AGA), Rome puis Spécialiste des situations d'urgences pour les maladies infectieuses et épidémiques en 2003. En 2007 il est transféré à la Représentation de la FAO en Chine en tant que Conseiller technique principal. Il regagne le Siège à Rome en mai 2012 en tant que Chef du programme EMPRES, Système de prévention des urgences liées aux maladies infectieuses transfrontières a.i.

M. Victor Claude DIWANDJA DJEMBA, Représentant de l'ONUDI : Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau et Mauritanie.



M. Victor Claude DIWANDJA DJEMBA, Représentant de l'ONUDI (gauche) avec M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Etrangères du Sénégal (droite)

De nationalité Camerounaise, M. Victor Claude DIWANDJA DJEMBA est depuis le 1^{er} Aout 2013, le Représentant de l'ONUDI pour le Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau et Mauritanie avec résidence à Dakar, Sénégal.

Avant d'être nommé Représentant de l'ONUDI, M. DIWANDJA DJEMBA a travaillé au sein du Bureau des Programmes Régionaux de la Division des Programmes et de la Coopération Technique de l'ONUDI à Vienne, Autriche. De Juillet 2007 à Juillet 2013, il a remarquablement guidé et coordonné les opérations au niveau pays relatives notamment à la mise en œuvre des recommandations du Haut Panel du Secrétaire-Général sur la Cohérence des Nations –Unies et l'initiative « **Delivering as One** »

ainsi que la contribution de l'ONUDI dans les processus de formulation de l'Agenda de développement et des Objectifs pour le développement durable post-2015.

M. DIWANDJA DJEMBA détient un diplôme d'Ingénieur en Electromécanique de l'Ecole Nationale Supérieure polytechnique (ENSP) de Yaoundé, Cameroun, d'un diplôme d'Ingénieur en Génie des systèmes industriels de l'Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) (ex-Ecole d'Electricité et de Mécanique Industrielle de Paris), France, d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Gestion des systèmes industriels et de l'innovation de l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL), France, ainsi qu'un Master en Economie du développement de l'Université de Sussex (US), Angleterre. Ses travaux de recherche empirique portent notamment sur l'innovation en petite et moyenne entreprise, la productivité et l'efficacité du secteur industriel manufacturier, et la transformation structurelle des économies africaines.